

Région **Lavaux-Oron**

# Les jeux sont faits

## COMMUNALES 2016

**Le 2e tour des élections municipales a connu un relatif bon taux de participation. Les citoyens de Lavaux Oron savent désormais à qui s'en référer pour leur avenir dans les 5 ans. Et des noms sont déjà avancés pour les syndicatures.**

Nina Brissot et Valérie Blom

**A** Pully, le succès se confirme pour le PLR qui gagne le siège laissé vacant par le Vert Daniel Margot. Entrée en force de deux nouveaux PLR, Jean-Marc Chevallaz avec 2'223 voix et Nicolas Leuba avec 1'982 voix. C'est une femme, Lydia Masméjan, qui remporte le plus de suffrages avec 2'341 voix, suivie par Gil Reichen, le syndic avec 2'282. Joint par téléphone, Jean-Marc Chevallaz se dit très heureux par cette élection: «J'ai une pensée émue pour mon père (réd: Jean Chevallaz, frère de l'ancien président de la confédération et syndic de Pully) et toute ma famille. J'ai toujours été élevé dans un milieu très politisé mais mon père m'a laissé libre de mes choix et j'en suis fier. Ce ne sera pas facile, j'en suis conscient, mais de grands défis nous attendent, notamment le développement urbanistique de la Ville qui est la préoccupation première des Pulliérans. Je me réjouis de me mettre à l'ouvrage». Le dernier siège restera occupé par le socialiste sortant, Marc Zolliker. Les laissés pour compte de ce scrutin sont la verte Anne Viredaz Ferrari qui a tout de même récolté 1'464 voix, suivie par le socialiste Gérard Mieli qui a réuni 1'319 suffrages et en dernier, le candidat du centre, Jean-Robert Chavan avec 1'022 voix. A moins d'un coup de tonnerre dans le bleu du ciel du 29 mars, Gil Reichen sera tacitement élu syndic.

**A Lutry**, le PLR n'a pas réussi à sauver le siège PLR laissé par Aude Savoy. L'alliance faite entre la socialiste Claire Glauser, sortante, et le Vert Kilian Duggan a porté ses fruits puisqu'ils ont été élus par 1'416 et 1'163 voix, contre 1004 pour Jean-Michel Clerc le candidat PLR et 551 voix pour Ludovic Paschoud qui se présentait en indépendant. L'arrivée

d'un Vert dans le tout puissant fief PLR lutryen où la seule socialiste sortante, Claire Glauser, semblait fragilisée au premier tour, ouvre peut-être une brèche dans la politique lutryenne. Les Verts ont décroché 25 sièges (sur 85) au Conseil communal, contre 43 pour les PLR. Ils sont ainsi les deux partis dominants au Conseil avec, loin derrière, les Indépendants & Verts libéraux qui ont 9 sièges et l'UDC qui en a 8. Killian Duggan est surpris par l'ampleur de son résultat: «Cela montre que les électeurs veulent un changement mais sans faire la révolution, dit-il. Et cette victoire, je la dédie à ma mère qui a son anniversaire aujourd'hui». Elu au premier tour, le syndic Jacques-André Conne n'aura en principe pas de concurrent pour la syndication. Les autres PLR également sortis au 1er tour sont Charles Monod et Alexandre Chappuis.

**A Bourg en Lavaux**, il s'en est fallu de deux voix pour que la candidate sortante Nicole Gross garde son siège contre le candidat BEL Action, nouvel arrivé pour le 2e tour, Thomas Ellis. Un résultat si serré que la demande d'un

### A moins d'un coup de tonnerre, Gil Reichen sera tacitement élu syndic de Pully.

recomptage a été envisagée puis abandonnée. 99 bulletins non valables ont été comptabilisés. Sur 7 sièges, le PLR en occupe 4, par Jean-Pierre Haenni, seul élu au premier tour avec 1'256 voix. Le 2e tour voit revenir Georges Hauert qui a remporté 997 voix. Il est suivi par Jean-Paul Demierre avec 945 suffrages et Nicole Gross avec 869 voix. Elle passe de justesse devant Thomas Ellis, le candidat de BEL Action, qui a récolté 867 suffrages. Deux autres candidats de cette formation étaient passés au 1er tour, il s'agit de Raymond Bech qui avait récolté 1'198 voix, suivi par Evelyne Marendaz-Guignet avec 1'164 votes. Le parti socialiste fait son entrée avec Jean-Christophe Schwaab qui a récolté 891 voix. «Je me réjouis de pouvoir participer à la mise en œuvre des projets pour lesquels nous votons au Conseil», dit ce dernier. BEL Action n'a pas encore décidé s'il présentera Raymond Bech contre Jean-Pierre Haenni pour la syndication.

## La rose entre à Oron

Tremblement de terre à Oron. La Municipalité sortante ne se retrouvera pas intacte pour la future législature. Christian Bays a été élu au 2e tour, avec Frédéric Isoz. «Mathématiquement, j'avais mes chances, confie l'ancien syndic de Palézieux. Mais j'imaginai que ce serait très serré.» La bannière socialiste, sous laquelle était inscrit Christian Bays, est la grande gagnante, puisque l'actuel conseiller communal est sorti premier avec 595 voix. La liste de droite suit, Frédéric Isoz ayant récolté 475 voix et Frédéric Etter 463. Il est le premier des viennent ensuite. Le GRINDOR est le perdant de ces élections, en arrivant en bout de file. Myriam Edward obtient 351 voix et Gérald Wist, municipal sortant, seulement 273. «Je ne sais pas exactement ce qui a joué en sa défaveur, détaille le syndic Philippe Modoux. Il a eu des dossiers compliqués à gérer. Peut-être aurait-il dû davantage communiquer.» Député UDC, Philippe Modoux est d'ailleurs pressenti pour rempiler à la syndication. Avec six sièges sur sept pour la droite, Christian Bays se sent-il seul contre tous? «Bien au contraire. Nous ne travaillons pas en mettant notre parti en avant, mais dans la collégialité. Evidemment que je compte placer une sensibilité de gauche, car c'est ce qu'attendent les personnes qui ont voté pour moi. L'atmosphère n'est toutefois pas celle de clivages. Nous entretenons des relations d'amitié les uns pour les autres.»

## Quel syndic à Jorat-Mézières?

Du côté des syndicats, une élection se tiendra à Jorat-Mézières qui compte deux, voire trois candidats. Patrice Guénat (Mézières) et Sandro Simonetta (Carrouge) se proposent et seront peut-être rejoints par l'édile de Ferlens Sonia Hugentobler. Jean-Michel Conne remplira à Chexbres, comme René Gilliéron à Puidoux. Jean-François Pugin remplace Pierre Monachon à Rivaz. Savigny attend d'abord la réponse au recours posé par le PS. Même si, pour l'heure, seule l'actuelle syndique Chantal Weidmann Yenny est en lice.

PUB

des dents fixes .... plutôt qu'un dentier



à un tarif enfin abordable



point dentaire	2.95 Frs
1/2 h. hygiéniste	49 Frs

CLINIQUE DENTAIRE DE LAUSANNE

021 977 21 21

CLINIQUE DENTAIRE DU CHABLAIS

AIGLE	COLLOMBEY
024 471 71 71	024 481 49 49